



SAS KSP MUNDO  
10 rue de l'Atome  
67800 BISCHHEIM

**Objet : Attestation d'acquisition futur d'un terrain à Mundolsheim**

Nous soussignés, la société SAS KSP MUNDO demeurant 10 RUE DE L'ATOME, 67800 BISCHHEIM, attestons par la présente avoir entrepris les démarches nécessaires en vue de l'acquisition du terrain situé à :

Mundolsheim, Section 24, Parcalle : 1/55, 2/55, 4/56, 5/56, 7/57, 8/57, 10/58, 11/58, 13/59, 14/59

Nous confirmons qu'un accord a été conclu avec la société FREY, 1 Rue René Cassin, 51430 Bezannes, et que la procédure d'acquisition est en cours de finalisation.

À l'issue de cette procédure, nous deviendrons propriétaires du terrain susmentionné.

La présente attestation est établie en toute bonne foi pour servir et valoir ce que de droit.

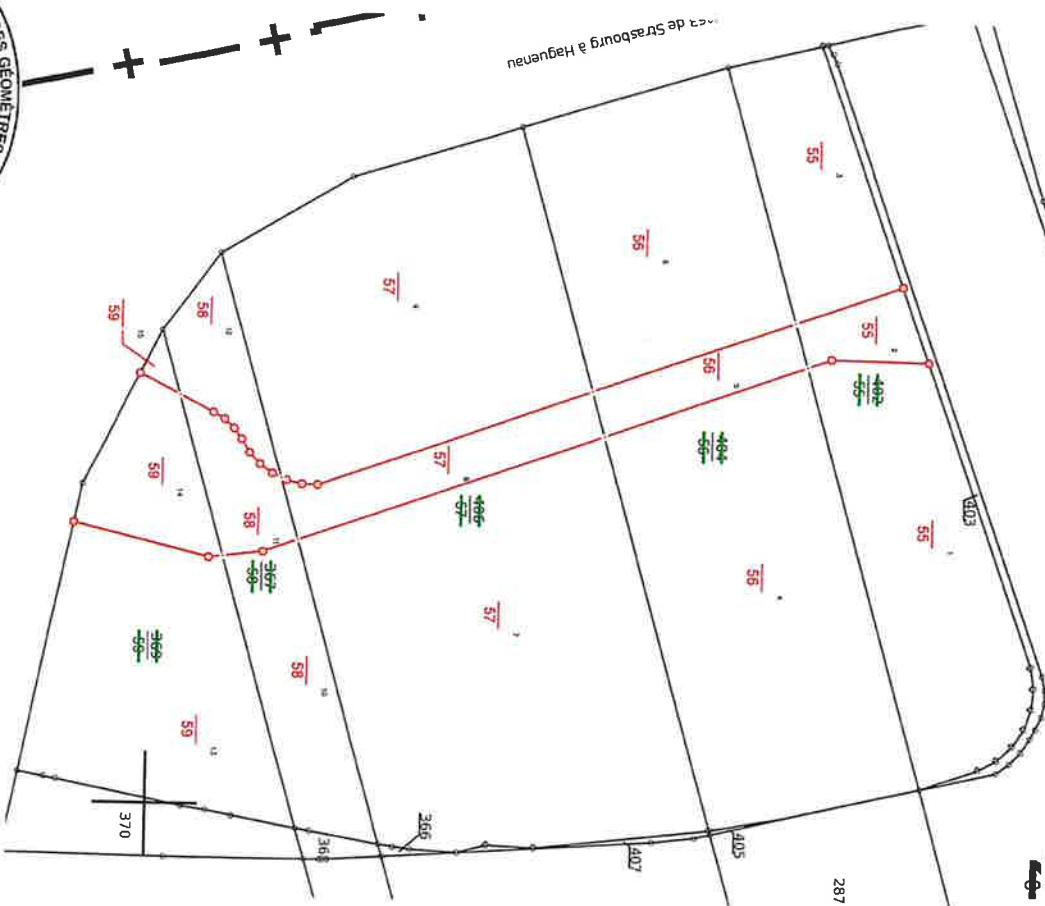
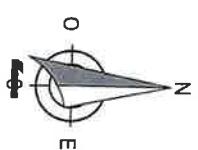
PJ : PV d'arpentage provisoire.

Fait à Strasbourg, le 28/10/2025

**Monsieur Frédéric FAURIE**  
Directeur Général

## COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

Section 24



Echelle 1/1000

Département  
BAS-RHINCommune  
MUNDOLSHEIMTribunal d'Instance  
SCHILTIGHEIM

Date de dépôt

COPIE

## PROCES-VERBAL D'ARPENTAGE

(Document établi en application de la loi du 31 mars 1884  
applicable dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin)

N° D'ORDRE DU DOCUMENT

Section: 24 Numéros: 402/55, 404/56, 406/57, 367/58,

## PERSONNE AGREEE POUR ETABLIR LE DOCUMENT

Document établi et certifié exact

A Strasbourg le 12 septembre 2025

Le Géomètre-Expert,



## CERTIFICATION DU SERVICE DU CADASTRE

A

Le

L'inspecteur



